
Discours de la députation de la commune de Taverny (Seine-et-Oise), lors de la séance du 15 thermidor an II (2 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Discours de la députation de la commune de Taverny (Seine-et-Oise), lors de la séance du 15 thermidor an II (2 août 1794).
In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIV - Du 13 thermidor au 25 thermidor an II (31 juillet au 12 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1985. p. 79;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1985_num_94_1_22598_t1_0079_0000_3

Fichier pdf généré le 09/07/2021

tible, et qu'il écrasera toujours de son poids irrésistible les vils scélérats qui seroient tentés de lui ravir ses droits et son bonheur.

Pour nous, invariablement ralliés et serrés autour de vous, nous aurons tous disparu du sol de la liberté, avant qu'aucun usurpateur ait renversé son autel.

Vive la République ! Vive la Convention nationale ! Périront les tyrans et les traîtres !
GUIGNOD (*secrét.*), JACQUESRIN (*secrét.*), HERMANGE (*présid.*), LE PAGE (*secrét.*).

b

[Soisy-Marat; adresse lue et approuvée dans la séance du 12 therm. II] (1)

Citoyens représentans,

La dissolution de la Convention; la perte de la liberté; les horreurs d'un nouvel esclavage : tels sont les abîmes dont vous venés, encore une fois, de préserver la nation. Vous avés démasqué et fait punir subitement, même dans leurs ramifications, les attentats d'un nouveau Catilina et les complots d'un triumvirat conspirateur. Notre Société, pénétrée d'admiration et de reconnaissance, s'empresse, par une députation, de rendre hommage à votre surveillance, à votre sagesse et à votre intrépidité dans les dangers qui ont menacé la patrie.

Continués, législateurs, vos sublimes travaux : comme eux, vous serez immortels. achevez d'extirper la tyrannie et de consolider le bonheur de la République. Votre récompense est déjà gravée dans le cœur de tous les patriotes, qui la transmettront à la postérité, avec la gloire dont votre ouvrage sera décoré.

BUMAN (*présid.*), PHILIPON (*secrét.*).

c

[Taverny (2), 15 therm. II] (3)

Dignes représentans d'un peuple libre

Ils sont donc enfin terrassés ces exécrables tyrans, ces monstres nés pour le malheur de leur pays, qui, sous le masque perfide d'une vertu affectée, avoient séduit un peuple trop bon et trop confiant; qui, sous les dehors d'une popularité usurpée, alloient assassiner tous les soutiens de notre liberté, et s'élever à travers les crimes, le sang et le carnage jusqu'à la souveraine puissance ! ils ont donc subi la peine due à leurs forfaits ! Le glaive vengeur des loix a frappé cette horde infâme de conspirateurs. Grâce immortelles soient rendues à la Convention Nationale, dont la vigilance et la sagacité déjoue tous les complots liberticides dans l'intérieur, et repousse tous nos ennemis du dehors.

Achevez vos glorieux travaux; vous n'aurez point cessé alors de mériter la reconnaissance de la patrie.

Nous jurons, au nom de toute la commune de Taverny, qui se glorifie d'avoir, plus d'une fois, été mentionnée honorablement dans les procès-verbaux de vos séances, et dont vous avez toujours reconnu le patriotisme, nous jurons de ne jamais nous séparer de nos dignes représentans qui travaillent à fonder l'empire de la liberté sur l'empire de la justice et de la vertu.

Vive La République !

Vive mille et mille fois la Convention et les bons Parisiens qui veillent toujours sur la représentation nationale.

N. Joseph HIRET (*maire*), J.L. HEBERT (*agent nat.*), DOLQUET (*membre du comité*), LACOSTE (*présid. du c. de surv.*), F. FORCINAL, DEMONTIGNY, Jean-Louis AUGER, DELOUVE (?), DUPLESSY l'aîné, MOYSE DELANNE, Jacques BUTTEE, Louis MORISAZ, Denis DUPLESSY, ROUSSEAU, DUCHESNE, B. HIRET, RETROU, GIRIEZ (*greffier du j. de paix*), DANGÜ (*secrét.-greffier*).

d

[Vitry-sur-Seine, s.d.] (1)

Dignes représentans d'un peuple qui, comme vous, prétend vivre libre ou mourir;

Malgré les exemples terribles qui devroient en imposer aux malveillans, un nouveau monstre, plus cruel que l'hydre de l'Herne, un monstre d'autant plus à craindre, qu'il avoit épuisé de longue-main tous les ressorts que l'astuce peut suggérer pour captiver l'opinion publique vient donc encore de s'élever contre vous; et, plus audacieux cent fois que les scélérats qui l'avoient précédé, n'a pas craint de jurer, et d'entreprendre ouvertement, la perte de la Convention nationale. Dévoiler le traître et le terrasser a été pour vous l'affaire d'un instant. Plus puissante qu'Hercule, l'auguste Convention a, d'un coup d'oeil, foudroyé ce serpent venimeux, et toutes les têtes coupables qu'il a tout à coup présentées à ses regards.

Braves représentans, la municipalité et le conseil général de Vitry-sur-Seine, fraternellement réunis, au nom de leur commune, vous félicite de cette nouvelle victoire. Poursuivez vos travaux; ils sont déjà sans nombre; mais vous n'êtes pas encore au but qui vous attend. Il est digne des représentans du peuple françois de ne se reposer qu'après avoir écrasé tous les tyrans et porté la liberté aux confins de l'univers. C'est là que, ceints d'un laurier justement conquis, vous verrez tous les peuples libres élever en votre honneur cette colonne jusqu'alors idéale, où l'amitié, l'égalité et la fraternité réunies, s'empresseront d'écrire le non plus ultra réservé à vos exploits.

BENARD (*membre du comité*), MORBLANT, HONORÉ, P. NOGARET (*notable*), BOUQUET (*présid. de la sté popul.*), LETELLIER (*secrét.*), CHAMBRY (*agent et comm.*).

(1) Ci-devant Soisy-sous-Etiolles, C 314, pl. 1 259, p. 23. Mention dans Bⁿ, 26 therm. (2^e suppl^l).

(2) Seine-et-Oise.

(3) C 314, pl. 1 259, p. 25; mention dans Bⁿ, 27 therm. (1^{er} suppl^l).

(1) C 314, pl. 1 259, p. 26. Mention dans Bⁿ, 27 therm. (1^{er} suppl^l).